

Ce plan de financement prévisionnel doit être complété pour les projets immobiliers (construction, rénovation, restructuration, extension et mise en accessibilité)
Pour rappel, la collectivité doit apporter au moins 20 % du financement

Bénéficiaire du projet	FLERS AGGLO
Intitulé du projet	Rénovation de la Médiathèque de Flers - tranche 1
Date d'élaboration du plan de financement prévisionnel	29/04/2026

DEPENSES (€ HT)		RESSOURCES (€ HT)		
Descriptif	Montant HT	Descriptif	Montant HT	%
Etudes (faisabilité, sols, choix de site, réseau lecture publique, programmation architecturale...)	12 626,00 €			
Honoraires (maîtrise d'œuvre, bureau de contrôle technique, coordinateur santé/sécurité, coordinateur pilotage de chantier...)	94 694,00 €			
Travaux (estimatif APD)	573 900,00 €			
Déménagement	- €			
Aléas	57 390,00 €			
	- €			
TOTAL PREVISIONNEL	738 610,00 €			
		Fonds propres	209 791,00 €	28%
		Etat - DGD	258 514,00 €	35%
		Etat - DETR (dde dérogation de cumul avec la DGD)	170 305,00 €	23%
		Département	100 000,00 €	14%
		Région	- €	0%
		FEDER	- €	0%
		LEADER	- €	0%
		Autre	- €	0%
		TOTAL PREVISIONNEL	738 610,00 €	100%
TOTAL GENERAL	738 610,00 €	TOTAL GENERAL	738 610,00 €	

Les montants indiqués doivent correspondre aux devis détaillés fournis s'ils ont été établis